

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

COMPTE RENDU DU JEUDI 7 DECEMBRE 2017

Personnes présentes :

- + Représentants des familles : Mme CORDEY Sarah, Mme LE COZ Jeanne, M. TANNOU Philippe
- + Représentantes du personnel : Mme DAVID Brigitte, Mme BIDAULT Mélanie, Mme MUSSET Marie-Céline
- + Représentantes des résidents : Mme LE FALHER Solange, Mme HILY Christiane, Mme VERSIGNY Eliette
- + Invités : Mme RICARD Sophie (Ergothérapeute), Mme GUYOT Youna (Psychologue), Mme GUEGAN Audrey (Infirmière Référente), M. LE BORGNE (Responsable Ansamble/Breiz restauration)
- + Représentant du Conseil d'administration : M. POULMARC'H Dominique
- + Représentant de la direction : M. MINETTI Michel

Personne excusée :

- + Représentant de la municipalité : M. FALQUERHO Gérard

Début de la séance à 10h30

Mme HILY Christiane, Présidente du conseil de la vie sociale ouvre la séance. Les points évoqués sont les suivants :

1. Approbation du procès verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 21 septembre 2017
2. Présentation du nouveau Directeur : M. MINETTI Michel
3. Point sur la restauration
4. Point sur l'animation
5. Calendrier 2018 des réunions du conseil de la vie sociale
6. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

M. POULMARC'H Dominique, membre du conseil d'administration décide de modifier la chronologie des points abordés en raison de la présence du nouveau Directeur, M. MINETTI Michel. Le point 2 « présentation du nouveau Directeur » est traité en premier lieu.

1. Présentation du nouveau Directeur : M. MINETTI Michel

M. MINETTI Michel a pris ses fonctions en date du 1 décembre 2017. Il nous décrit brièvement son parcours professionnel. Il a débuté sa carrière en tant qu'Infirmier. Par la suite, il a occupé les fonctions de Cadre de santé, de Directeur adjoint, et enfin de Directeur d'un SSR (établissement

de Soins de Suite et de Réadaptation) d'une capacité de 100 lits à Charleville Sous Bois en Lorraine.

2. Approbation du procès verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 21 septembre 2017

Le procès verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 21 septembre 2017 ne suscite pas de commentaire et est validé à l'unanimité.

3. Point sur la restauration

Mme DAVID Brigitte, Animatrice rappelle que chaque conseil de la vie sociale est précédé d'une commission de restauration où les résidents peuvent librement donner leur avis sur la restauration. Cette commission s'est déroulée en présence d'Angèle (Chef gérant à Ansamble) et de 12 résidents. L'animatrice déplore la faible participation des résidents, certains redoutant de s'exprimer.

Lors de la commission du mardi 5 décembre 2017, il en ressort les remarques suivantes :

- ✚ Le petit déjeuner : rien à signaler
- ✚ Le déjeuner : le plat de résistance n'est pas assez chaud. La pomme de terre et le lard n'apparaissent pas assez au menu. L'œuf a été mis 2 fois au menu un même jour (œuf mayonnaise au déjeuner et omelette au dîner).
- ✚ Le goûter : il faudrait diversifier les gâteaux « maison », et proposer au moins 2 fois par semaine les gâteaux industriels (emballés)
- ✚ Le dîner : amélioration au niveau des plats mais toujours le même problème avec le potage à la vermicelle (il n'y a pas assez de vermicelle).

Mme HILY Christiane s'interroge sur l'aspect de l'omelette ; ne ressemble pas vraiment à de l'omelette. Il lui est indiqué qu'il s'agit d'omelette industrielle (livraison des œufs par bidon ou omelette toute faite) ; la résidence ne pouvant employer de véritables œufs pour des raisons d'hygiène. Il en est de même pour les légumes (utilisation de légumes frais préparés ou surgelés)

M. LE BORGNE a pris acte de toutes les remarques et va se rapprocher du cuisinier pour apporter des améliorations. Il indique également que les menus sont validés sur 5 semaines mais que rien n'est figé.

La commission de restauration a été aussi l'occasion pour les résidents de valider les menus des fêtes de fin d'année. L'animatrice en fait lecture.

Pour conclure le point sur la restauration, Mme GUEGAN Audrey, IDE Référente fait un point sur les résidents concernés par le problème de la dénutrition. Des améliorations sont visibles depuis la dernière commission mais cela reste encore moyen. Pour remédier aux problèmes de dénutrition, la résidence a privilégié l'emploi d'enrichissements « maison », intégrés dans les contenus des plats comme : la poudre de lait, la vache qui rit, et la protéine d'œuf. M. LE BORGNE souligne également avoir sollicité l'intervention de la diététicienne et que l'un des 2 cuisiniers a suivi une formation sur les problèmes liés à la dénutrition des personnes âgées.

Mme RICARD Sophie émet le souhait de diversifier les parfums des crèmes desserts car ils sont souvent identiques aux crèmes enrichies.

4. Point sur l'animation

Brigitte, l'animatrice énumère les animations mises en place depuis le dernier conseil de la vie sociale et des animations à venir :

- ✚ La semaine bleue du 2 au 6 octobre 2017
- ✚ Les anniversaires du mois, le dernier mardi de chaque mois
- ✚ Le repas partagé, le 1^{er} mardi de chaque mois pour 9 résidents (3 par étages)
- ✚ Une exposition sur les champignons, le 6 novembre
- ✚ Une exposition/vente de vêtements par les magasins bleus, le vendredi 17 novembre
- ✚ Une sortie à la salle des fêtes de Kergoff à Caudan pour voir la pièce de théâtre « souvenirs de guerre », le 8 novembre
- ✚ Un repas crêpes/galettes, le mardi 21 novembre
- ✚ Une sortie sur un atelier : la « médiation du cheval », le jeudi 23 novembre
- ✚ Une exposition/vente d'articles confectionnés par une résidente, le vendredi 24 novembre
- ✚ Une sortie au restaurant à Pont-Scorff, le vendredi 24 novembre
- ✚ La venue de la chorale « Caudan vous accueille », le lundi 4 décembre
- ✚ La venue d'une mini ferme au PASA, le jeudi 7 décembre
- ✚ Une dégustation d'huîtres à la place de la lecture du journal, le jeudi 14 décembre
- ✚ Le goûter de Noël, le mercredi 20 décembre
- ✚ Un loto, le lundi 1^{er} janvier

Mme HILY, déplore l'absence de salle d'animation. M. POULMARC'H indique que ce point a été pris en compte dans le projet architectural visant à une extension sur la façade « ouest ».

Pour Mme VERSIGNY, il serait souhaitable que la résidence organise davantage de sorties au bord de la mer. Il lui est indiqué qu'il n'est pas toujours facile de programmer des sorties au pied levé en raison de la météo, et de la logistique en cas d'absentéisme du personnel.

M. MINETTI Michel indique qu'il ne faut pas hésiter à le solliciter si besoin d'accompagnant pour les sorties.

5. Calendrier 2018 des réunions du conseil de la vie sociale

Quatre réunions du conseil de la vie sociale seront programmées sur l'année 2018 :

- Jeudi 8 mars
- Jeudi 7 juin
- Jeudi 13 septembre
- Jeudi 6 décembre

6. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

Une boîte à idées est à disposition des familles et résidents à l'accueil. Après ouverture, celle-ci ne comporte aucune question.

Cependant, plusieurs points ont été abordés.

Pour le bien-être des résidents et dans la mesure du possible, il est demandé aux familles d'être présentes lors des rendez-vous médicaux car la résidence ne peut mobiliser du personnel à l'accompagnement au détriment des résidents sur la structure.

Malgré plusieurs rappels à l'ordre concernant l'usage du tabac en chambre, un résident continue malgré tout à fumer dans sa chambre mettant en danger la sécurité des autres résidents.

Mme CORDEY Sarah évoque la mésaventure de sa maman à un rendez-vous médical. Elle s'est interrogée quant à l'utilité de ce rendez-vous et demande de qui émane la décision. L'infirmière référente informe que la décision a été prise par le médecin traitant suite aux informations

recueillies par le personnel soignant. Elle peut toutefois si elle le souhaite contacter le médecin traitant pour de plus amples informations.

M. TANNOU Philippe remercie le travail de qualité opéré par Bretagne Optique (Opticien à domicile) et par l'ophtalmologiste. Il souhaite également faire don d'ouvrages et demande si cela peut intéresser la résidence. La résidence accepte les ouvrages avec grand plaisir à condition que ceux-ci soient écrits en gros caractères.

En l'absence de questions, la réunion est levée.

Fin de la séance à 12h10

***Prochain Conseil de la Vie Sociale (sous réserve)
Jeudi 8 mars 2018
à partir de 10h30***